

« Mes parents sont séparés, et moi dans tout ça ? »

Face au divorce ou à la séparation des parents, des ateliers pour proposer aux enfants de nouveaux outils.

A qui s'adressent ces ateliers ?

Ces ateliers sont pensés pour des enfants âgés de 4 à 16 ans qui connaissent les aléas de la séparation ou du divorce des parents. Ils sont regroupés par tranches d'âges (écart d'âge de 4 ans maximum). Dans une fratrie des enfants d'âges rapprochés peuvent participer à un même atelier.

Les objectifs de ces ateliers

Les ateliers d'enfants sont un complément à la médiation familiale. Ils peuvent la précéder ou la suivre.

Lors de cette dernière, les parents trouvent des moyens et développent des compétences pour aborder leur rôle de parents et les relations après - ou au cours de - la séparation. De leur côté, les ateliers donnent la possibilité aux enfants de s'exprimer et de trouver des stratégies d'adaptation avec d'autres enfants vivant des situations semblables.

Les ateliers donnent la possibilité aux enfants de :

- Mettre des mots sur leur vécu familial.
- Repérer et exprimer leurs émotions.
- Développer des stratégies de gestion des tensions.
- Trouver de nouveaux repères.
- Faciliter l'information et la communication au sein de la famille.

Les compétences développées par l'enfant au fil des séances lui permettent non seulement de s'outiller pour mieux s'adapter à la séparation de ses parents mais aussi de développer des capacités personnelles et sociales transposables dans les différents domaines de sa vie.

Le déroulement des ateliers :

Les ateliers se déroulent au cours de cinq séances d'une heure et demie.

Les thématiques sont :

1. **Mes parents se séparent. Et ma famille alors?**
2. **La palette de mes émotions.**
3. **Trop de pression. Mes soupapes de sécurité.**
4. **Mes nouveaux repères et mes copilotes.**
5. **J'invite mes parents et je partage.**

La progression des ateliers se fait en deux mouvements parallèles et complémentaires : individuel et groupal.

Les activités sont conçues de sorte que les liens groupaux puissent se consolider et devenir un moteur pour le développement de chacun. Aussi, à chaque séance est proposé un temps d'élaboration individuel où l'enfant, est amené à réfléchir seul sur sa famille et sur son vécu personnel.

Ce temps d'élaboration personnel est encadré par les animateurs, vigilants à l'évolution de l'enfant.

Les thématiques se présentent dans une continuité logique et permettent chaque fois de mettre en place les notions acquises lors de la séance précédente et d'aller de l'avant. Toutefois, le déroulement respecte en même temps la disponibilité, le développement et la spécificité de chaque enfant.

L'avancement du groupe s'adapte, à l'évolution de l'enfant de manière bienveillante et sécurisante.

Le rôle des animateurs :

Les ateliers sont co-animés par deux professionnels diplômés (psychologue, médiateur familial) formés à la prise en charge et à l'accompagnement. La co-animation permet de proposer au groupe des activités tout en restant attentif à chacun.

Participation financière des parents :

Les parents contribuent en fonction de leurs revenus mensuels nets cumulés :

Revenus nets cumulés des 2 parents	Tarif de la séance par enfant	Coût total
Inférieurs à 2000€	15€	75€
Entre 2000 et 4000€	25€	125€
Entre 4000 et 6000€	50€	250€
Entre 6000 et 8000€	75€	375€
Supérieurs à 8000€	100€	500€

La totalité du parcours doit être réglée avant la 1^{ère} séance.

Le montant de la participation de Monsieur
S'élève à : euros.

Le montant de la participation de Madame
S'élève à : euros.

Nom et prénom de Madame :

Nom et prénom de Monsieur :

Nom et prénom de l'enfant :

Engagements et accord parental :

- L'enfant exprime sa volonté d'intégrer le groupe.

Fait à

Le

Signature :

- Les parents autorisent leur enfant à participer à l'Atelier :

Madame (nom et prénom)

Monsieur (nom et prénom)

- Les parents s'engagent à emmener leur enfant à l'ensemble des 5 séances et à être présents à la dernière rencontre : « J'invite mes parents et je partage ».

Fait à

Le

Signature :

LES PARENTS S'ENGAGENT A REGLER LES FRAIS DE L'ATELIER AUPRES DU CFM.